ISSN 0294 - 4693

DLP 21-8-85548660

Avertissements agricoles

POITOU CHARENTES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION GRANDES CULTURES

BULLETIN N° 78 (16/85) du 19 AOUT 1985

Journée CIPHYSA-FREDEC 1985

Le Service Régional de la Protection des Végétaux et la Fédération régionale de défense contre les ennemis des cultures organisent

le **Mercredi 27 Novembre 1985**

au Lycée Agricole de MELLE (79)

leur réunion technique d'automne, dont le programme et les modalités de participation seront publiés ultérieurement.

D'ores et déjà, retenez la date du 27 Novembre 1985

LUZERNE A GRAINES

TORDEUSES :

Les vols de tordeuses qui ont été importants cette année sur la façade atlantique ou plaine de Niort et plateau Mellois s'achèvent. Il est maintenant inutile d'intervenir.

PUNAISES MIRIDES :

Elles peuvent encore faire des dégâts sur gousses vertes. Surveiller les parcelles qui n'ont pas reçu de protection depuis longtemps surtout dans le secteur de Lavoux (86).

MAIS

PUCERONS : Les infestations sont faibles.

PYRALE : Le vol de la seconde génération est en cours dans l'ensemble de la Région.

COLZA

Desherbage d'automne

Le desherbage en présemis ou prélevée est la technique de base, il pourra être complété par une application en postlevée dans certains cas.

Veiller à détruire les repousses de céréales qui constituent des réservoirs de pucerons vecteurs de la jaunisse nanisante de l'orge.

Herbicides utilisables : cf tableau

Fonte des semis :

Utiliser des semences traitées contre les agents de fonte des semis (captane, thirame, oxyquinoleate de cuivre, silicate de methoxyethyl mercure, isophenphos + thirame).

P. 24



SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Rte de la Forêt - BIARD
86000 POITIERS
Tél. (49) 58.39.02

Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : R. GUILLEMENET
CPPAP n° 1664 A.D.
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles

Abonnement annuel : 100 F.

	Matière active	Spécialité commerciale	Dose/Ha de spécialité	OBSERVATIONS
PRE SEMIS	diallate	AVADEX	3,5 à 4 L	. Incorporation immédiate après application . Actif uniquement sur graminées . Dose de 4 L si folle-avoine et repousses céréales
	trifluraline	nombreuses spécialités dont TREFLAN	2,5 L	. Incorporation immédiate après épandage . Actif sur graminées, sauf repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
	napropamide	DEVRINOL FL	2,2 à 2,8 L	. Incorporation superficielle dans les 2 jours (sauf si pluies importantes) . Actif sur graminées : sauf folle-avoine et repousses céréales. . Actif sur dicotylédones : dont GAILLETS, MATRICAIRES . La dose de 2,8 L est une dose maximum à n'utiliser qu'en sol argileux (+ 25% argile) (risque phytotoxicité sur la culture suivante)
	nitralin + napropamide	ZULAN FULTON	2, 5 kg	. Incorporation superficielle dans les 2 jours . Actif sur graminées : (proche de napropamide) . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES
PRE-SEMIS ou PRE-LEVEE	tébutam	COMODOR	4 à 5 L	. En pré-semis, incorporation uniquement si sol pierreux . Actif sur graminées : 5 L en pré-semis si risque repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
PRE - LEVEE	dimétachlore	TERIDOX	2 à 3 L	. Risque de phytotoxicité (surtout en terres légères) utiliser 2 L . Actif sur graminées : sauf folle-avoine, repousses céréales . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES
	métazachlore	BUTISAN.S	2,5 L	. Sur sol bien préparé (sinon risque de phytotoxicité) . Utilisation préférable immédiatement après le semis ; possible jusqu'à 3 jours après . Très bonne efficacité herbicide : graminées, sauf repousses céréales et folle-avoine . Actif sur nombreuses dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES. Pour la prochaine campagne la Société préconise cette spécialité en post-levée (2,5 - 3 L) au stade "cotylédons étalés-1ère feuille pointante", dans certaines situations de type de sol et (ou) de mauvaise préparation des terres.

Altises :

Ce ravageur a été important à l'automne dernier. Une première protection sera assurée jusqu'au stade 1 - 2 feuilles vraies en utilisant des graines traitées au mercaptodimethur (MESUROL) à 25 g de m.a./Kg de semence. Un traitement en pulvérisation sur les adultes pourra venir en complément en fonction des captures qui seront enregistrés ultérieurement (nous donnerons la liste des produits homologués dans un prochain bulletin).

Il existe contre les altises une autre stratégie de lutte basée sur un **traitement systématique** avec l'incorporation au semis de microgranulés dont la rémanence est de l'ordre de 50 jours. Les produits homologués sont les suivants :

Carbofuran (450*) (CURATER) ; terbuphos (200 *) (COUNTER 2 G); Thiochanox (450*)(DACAMOX 5 G); furathiocarbe (600 *) (DELTANET)

* en g. de matière active/ha.

L'efficacité des microgranulés est liée à l'humidité du sol à l'automne.

Dernière heure : Maïs - une augmentation des populations de Rapalosiphum padi est observée depuis peu dans certaines situations. Nous rappelons que la période de sensibilité de la plante s'achève 2 semaines après fécondation et que le seuil d'intervention est de 50 % des panicules colonisées. Dans les cas (rares) où le traitement se justifie utilisez Pirimor G (Sopra) à 0,350 kg/ha.